



CCI FINISTÈRE

Le Président

MAIRIE DE GUENGAT  
17 SEP. 2025  
ARRIVÉE

M. David LE GOFF

Mairie

25 rue de la Mairie

29180 GUENGAT

Département Entreprises et Territoire

JFG-PLC-FG-2025-016

Tél. 02 98 98 29 29

**Objet : Modification n°2 du PLU de  
Guengat**

Quimper, le 8 septembre 2025

Monsieur le Maire, *David.*

Par le courrier du 16 juillet 2025, vous sollicitez l'avis de la Chambre de commerce et d'industrie Finistère concernant la modification n°2 de votre Plan local d'urbanisme (PLU).

Cette modification prévoit plusieurs ajustements et rectifications parmi lesquelles : un changement de zonage pour permettre la création d'infrastructures sportives, l'ajout d'un linéaire de protection des rez-de-chaussée commerciaux sur un bâtiment dans le bourg ou encore la modification des marges de recul des constructions le long des voies afin de faciliter l'implantation de bâtiments dans la zone d'activité de la Base.

Après étude du dossier présenté, la Chambre de commerce et d'industrie Finistère émet un avis favorable.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations les meilleures.

*Bien à toi*

Jean-François GARREC ✓